

## FICHE DE POSTE

### Année 2016/2017

<b>IDENTIFICATIO N DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>N°34-4</b>
	<b>INTITULE Du POSTE</b>	<b>Enseignant spécialisé en Centre Médico-Psychologique Villa Jeanne et Hôpital de Jour Le Canet</b>
	<b>PLACE du POSTE</b>	Le poste est situé au sein du CMP Villa Jeanne situé au 7, Boulevard Charles Bourseult, 13014 Marseille et à l'Hôpital de Jour Le Canet situé au 132, Boulevard Casanova, 13014 Marseille.
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p><b>Le Centre Médico-Psychologique</b> est un centre d'accueil et de consultations psychiatriques et psychologiques. Il est animé par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins psychiatres, psychologues, infirmiers, assistantes sociales, secrétaires et un enseignant.</p> <p><b>L'hôpital de jour</b> propose un accompagnement thérapeutique à travers des activités individuelles ou de groupe. Celles-ci sont multiples et servent de support à l'expression de l'enfant. Elles sont proposées et choisies en fonction du projet thérapeutique. L'enfant est encadré par une <b>équipe pluridisciplinaire</b> : Médecins, Psychologues, Infirmiers, Assistantes sociales, Educateurs, Enseignant...</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p>L'enseignant est le référent des questions pédagogiques au sein du CMP et de l'hôpital de jour.. Il est membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire de ces structures (pédopsychiatres, psychologues, éducateurs ...) et participe aux réunions institutionnelles, de synthèse, de fonctionnement ou de formation.</p> <p>Il collabore aux actions thérapeutiques avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire. Il assure l'interface entre les établissements scolaires (dans lesquels il peut intervenir et la structure de soins.</p> <p>Il participe aux équipes pédagogiques et aux équipes de suivi de scolarisation..</p> <p>Il met en place le suivi pédagogique en individuel ou en petits groupes selon les modalités définies en équipe, dans un local adapté. A ce titre, il peut se déplacer dans les différents lieux d'accueil des enfants suivis.</p>
	<b>COMPETENCES</b>	<p>Savoir travailler en équipe</p> <p>Posséder une expérience d'enseignement avec des enfants présentant des difficultés psychologiques ou des difficultés d'apprentissage diverses (DYS, TED, Retard de développement, déficiences ...).</p> <p>Savoir mettre en œuvre des modalités et des outils d'évaluation et/ou d'observations adaptées.</p> <p>Savoir mettre en œuvre des modalités de travail adaptées aux spécificités de chaque enfant</p> <p>Savoir mettre en œuvre des modalités de travail qui ne correspondent pas forcément à celles de l'école ordinaire</p> <p>Le CMP accueille des enfants en difficulté psychologiques et scolaires. L'enseignant y collabore à l'évaluation des enfants sous forme de bilan pédagogique et de participation aux synthèses de l'équipe.</p> <p>Il propose des suivis pédagogiques spécifiques individuellement ou en petit groupe. Il peut participer à des groupes thérapeutiques en collaboration avec d'autres membres avec les apports de sa spécificité.</p> <p>Il œuvre au travail de lien entre le CMP, les établissements scolaires des enfants suivis, des parents et des différents partenaires institutionnels.</p> <p>L'Hôpital de jour reçoit des enfants présentant des Troubles envahissants du développement, des troubles de la personnalité, des retards de développement ou des déficiences.</p> <p>L'enseignant reçoit régulièrement (individuellement ou en très petits groupes) chaque enfant avec des visées d'apprentissages scolaires mais aussi des objectifs spécifiques à chaque élèves. Il peut participer à des groupes thérapeutiques ou à des ateliers utilisant diverses médiations en collaboration avec d'autres membres de l'équipe, avec les apports de sa spécificité.</p>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Qualification : CAPA-SH option D
	<b>NOMINATION</b>	Il s'agit d'un poste à profil. Les candidats sont auditionnés par une commission. L'enseignant titulaire d'un capa sh est nommé à titre définitif, tous les autres seront nommés à titre provisoire..
	<b>REGIME HORAIRE</b>	24H face aux élèves + heures de synthèses
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les candidatures doivent être transmises au service de la Division du Personnel s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un curriculum vitae,</li> <li>- une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation)</li> <li>- l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat.</li> </ul> <p>Une copie sera transmise directement par courriel à l'inspection de l'éducation nationale ASH3(ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr).</p> <p>Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).</p>
	<b>CONTACT</b>	Secrétariat IEN ASH-3 : 04 84 35 81 10 <a href="mailto:ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr">ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr</a>